

ASSEMBLÉE NATIONALE30 août 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 31826 à 31847

présentés par
M. Daniel Paul
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

« Dans l'attente d'un réel bilan sur les effets de l'ouverture à la concurrence du secteur énergétique en termes d'emplois, d'efficacité économique et de tarifications, la France, par l'intermédiaire du Ministre chargé de l'énergie, demande, auprès des institutions européennes, un moratoire sur les directives européennes.

« Elle renonce à l'extension de l'éligibilité aux clients domestiques prévue par les directives 2003/54/CE et 2003/55/CE au plus tard au 1^{er} juillet 2007. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 31826 de M. Daniel Paul
Adt n° 31827 de M. Asensi
Adt n° 31828 de M. Biessy
Adt n° 31829 de M. Bocquet
Adt n° 31830 de M. Braouezec
Adt n° 31831 de M. Brard
Adt n° 31832 de M. Brunhes
Adt n° 31833 de Mme Buffet
Adt n° 31834 de M. Chassaigne
Adt n° 31835 de M. Desallangre
Adt n° 31836 de M. Dutoit
Adt n° 31837 de Mme Fraysse
Adt n° 31838 de M. Gérin
Adt n° 31839 de M. Goldberg
Adt n° 31840 de M. Gremetz
Adt n° 31841 de M. Hage
Adt n° 31842 de Mme Jacquaint
Adt n° 31843 de Mme Jambu
Adt n° 31844 de M. Lefort
Adt n° 31845 de M. Liberti
Adt n° 31846 de M. Sandrier
Adt n° 31847 de M. Vaxès